

Réf: Dossier 274282

Avis de constitution

SOCIETE « MYSY »

Siège Abidjan Abobo N'Dotré, Lot 478, Ilot 58

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MYSY »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Commerce ; Immobilier ; Locations ; Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) – Génie civil ; Import-Export ; Négoce ; E-Commerce ; Hôtellerie ; Restauration ; Agriculture ; Assurance ; Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo N'Dotré, Lot 478, Ilot 58

Dirigeant(s) M MONNET BOGNI ROMARIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00241 du 10/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01413/GTCA/RC/2024 du 10/01/2024

